

Plink® Dishwasher Freshener & Rinse Aid

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 09-13-2019

Date de révision: 09-13-2019

Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Plink® Dishwasher Freshener & Rinse Aid

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Lotion rafraîchissante et produit de rinçage pour lave-vaisselle

1.3. Fournisseur

Fabricant

Summit Brands, Pro Products & Summit Outdoors
6714 Pointe Inverness Way Suite 200
46804-7935 Fort Wayne, IN - USA
T 800-654-0791

Distributeur

Add the name, address and tel. number of the Canadian manufacturer or importer who operates in Canada

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC: 1 (800) 424-9300

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Skin Irrit. 2 H315
Skin Sens. 1 H317
Eye Irrit. 2 H319

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) :

Attention

Mentions de danger (GHS CA) :

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS CA) :

P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées.
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

Plink® Dishwasher Freshener & Rinse Aid

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Benzoate de benzyle	(n° CAS) 120-51-4	10 - 30
D-Limonène	(n° CAS) 5989-27-5	5 - 10
Citral	(n° CAS) 5392-40-5	1 - 5
Nérol	(n° CAS) 106-25-2	0.5 - 1.5
Citronellol	(n° CAS) 106-22-9	0.5 - 1.5
α -Hexylcinnamaldéhyde	(n° CAS) 101-86-0	0.5 - 1.5
.beta.-Pinène	(n° CAS) 127-91-3	0.5 - 1.5
(Z)-3,7-Diméthyl-2,6-diène	(n° CAS) 106-26-3	0.5 - 1.5
(E)-3,7-Diméthyl-2,6-diène	(n° CAS) 141-27-5	0.5 - 1.5
Géranol	(n° CAS) 106-24-1	0.1 - 1
Dipentène	(n° CAS) 138-86-3	0.1 - 1

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Autre avis médical ou traitement : Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

- Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

- Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Pour la rétention : Contenir le déversement puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Réduire au minimum le dégagement de poussière. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Plink® Dishwasher Freshener & Rinse Aid

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Procédés de nettoyage : Ramasser les morceaux, puis les placer dans un conteneur adapté. Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, fumées. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Entreposer dans un endroit sec et abrité afin d'éviter tout contact avec l'humidité.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Citral (5392-40-5)		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	5 ppm (inhalable fraction and vapor)
.beta.-Pinène (127-91-3)		
USA - ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	20 ppm (Turpentine and selected monoterpenes)

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques.

Protection oculaire:

Utiliser une protection pour les yeux appropriée.

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Plastique moulé
Couleur	: Jaune
Odeur	: De citron
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible

Plink® Dishwasher Freshener & Rinse Aid

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Chaleur. Humidité – ce produit doit être gardé à l'état sec jusqu'à ce qu'il soit prêt à l'utilisation.
Matières incompatibles	: Aucun connu.
Produits de décomposition dangereux	: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé.
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé

D-Limonène (5989-27-5)	
DL50 orale rat	4400 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5 g/kg
ATE CA (orale)	4400 mg/kg de poids corporel
Citral (5392-40-5)	
DL50 orale rat	4960 mg/kg
DL50 cutanée lapin	2250 mg/kg
ATE CA (orale)	4960 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	2250 mg/kg de poids corporel
Citronellol (106-22-9)	
DL50 orale rat	3450 mg/kg
DL50 cutanée lapin	2650 mg/kg
ATE CA (orale)	3450 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	2650 mg/kg de poids corporel
α-Hexylcinnamaldéhyde (101-86-0)	
DL50 orale rat	3100 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 3000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 5 mg/l/4h
ATE CA (orale)	3100 mg/kg de poids corporel
ATE CA (vapeurs)	3 mg/l/4h
Nérol (106-25-2)	
DL50 orale rat	4500 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5 g/kg
ATE CA (orale)	4500 mg/kg de poids corporel
.beta.-Pinène (127-91-3)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg
(E)-3,7-Diméthyl octa-2,6-diéna (141-27-5)	
DL50 orale rat	500 mg/kg
ATE CA (orale)	500 mg/kg de poids corporel

Plink® Dishwasher Freshener & Rinse Aid

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Dipentène (138-86-3)	
DL50 orale rat	5300 mg/kg
ATE CA (orale)	5300 mg/kg de poids corporel
Benzoate de benzyle (120-51-4)	
DL50 orale rat	1700 mg/kg
DL50 cutanée lapin	4000 mg/kg
ATE CA (orale)	1700 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	4000 mg/kg de poids corporel
Géranol (106-24-1)	
DL50 orale rat	3600 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5 g/kg
ATE CA (orale)	3600 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

D-Limonène (5989-27-5)	
CL50 poisson 1	0,619 - 0,796 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
CL50 poissons 2	35 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss)

Citral (5392-40-5)	
CE50 Daphnie 1	7 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
EC50 72h algae 1	16 mg/l (Species: Desmodesmus subspicatus)
EC50 96h algae (1)	19 mg/l (Species: Desmodesmus subspicatus)

12.2. Persistance et dégradabilité

Plink® Dishwasher Freshener & Rinse Aid	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Plink® Dishwasher Freshener & Rinse Aid	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Citral (5392-40-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	2,76 (at 25 °C)

Benzoate de benzyle (120-51-4)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	4

12.4. Mobilité dans le sol

Citral (5392-40-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	2,76 (at 25 °C)

Plink® Dishwasher Freshener & Rinse Aid

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Benzoate de benzyle (120-51-4)

Coefficient de partage n-octanol/eau	4
--------------------------------------	---

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé
Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Recycler les contenants vides là où les installations existent.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TMD

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Non réglementé pour le transport

14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.3. Transport aérien et maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 09-13-2019
Date de révision : 09-13-2019
Autres informations : Aucun.
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
www.Nexreg.com



SDS Canada (GHS)_NEXREG_NEW

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.